



Centre hospitalier
universitaire
de Sherbrooke

Avec vous, pour la Vie

ADMINISTRATION DE B.C.G. THÉRAPEUTIQUE OU DE MITOMYCINE

VOTRE TRAITEMENT

Votre médecin vous a recommandé de prendre l'un des médicaments suivants : B.C.G. thérapeutique ou mitomycine. Ils sont utilisés pour le type de cancer de la vessie dont vous souffrez ou pour empêcher les récurrences.

Profitez de vos visites pour demander à votre médecin de répondre à toute question au sujet de votre état de santé, de votre traitement et de votre rétablissement.

QUOI FAIRE AVANT VOTRE TRAITEMENT

- Apportez la liste à jour et la plus complète possible des médicaments que vous prenez et indiquez-y vos allergies.
- Avisez le personnel si vous prenez de nouveaux médicaments.
- Avisez le personnel si vous avez eu des effets indésirables à la suite de votre dernier traitement.

EN QUOI CONSISTE LE TRAITEMENT

- Une fois par semaine pendant environ six semaines, une infirmière vous installera une sonde urinaire afin de pouvoir vous administrer le médicament dans la vessie.
- Le traitement dure environ 2 heures. Pendant la première heure, vous devrez changer de position chaque 15 minutes : sur le dos, sur le ventre, sur le côté gauche et sur le côté droit. Vous pourrez vous lever et marcher pendant la seconde heure.
- Le médicament exerce son action en éliminant les tumeurs ou en les empêchant de réapparaître.

APRÈS LE TRAITEMENT

- N'urinez pas deux heures après avoir reçu le médicament. Par la suite, lavez vos parties génitales chaque fois que vous urinez jusqu'au lendemain matin.
- Buvez de l'eau normalement afin d'éliminer le produit et d'éviter les brûlements lorsque vous urinez.
- Évitez d'avoir des relations sexuelles pendant 24 h et utilisez le condom pendant une semaine.
- Il est normal que votre médecin vous demande de suivre d'autres traitements 3, 6, 12, 18 et 24 mois après le dernier traitement que vous avez reçu.

Si vous urinez moins de 6 heures après un traitement :

- Urinez en position assise pour éviter les éclaboussures sur le siège de toilette.
- Tirez la chasse d'eau à deux reprises.
- Nettoyez le siège de toilette à l'eau et au savon.
- Lavez à l'eau et au savon la surface contaminée, s'il y a éclaboussures.
- Si le traitement administré est du B.C.G., vous devez nettoyer la cuvette après les six premières mictions de la façon suivante : versez deux tasses d'eau de Javel non diluée dans la cuvette et laissez agir 10 minutes.

UNE FOIS À LA MAISON

Consultez immédiatement si présence des symptômes suivants :

- de la fièvre et des frissons;
- des éruptions cutanées (boutons, rougeurs).

Consultez si les symptômes suivants persistent pendant plus de 24 heures :

- du sang dans les urines;
- des douleurs articulaires;
- de la douleur lorsque vous urinez;
- des nausées et des vomissements;
- un besoin plus fréquent d'uriner;
- de la toux;
- une grande fatigue.



Présentez-vous à la médecine de jour entre 7 h et 19 h, du lundi au vendredi.



En dehors de ces heures, appelez Info-Santé 8-1-1.



Présentez-vous à l'urgence du centre hospitalier le plus proche.

Auteurs : Frédéric Grondin, inf., M.Sc.;
les médecins de l'équipe d'urologie du CHUS.
© Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS)
www.chus.qc.ca
Novembre 2011 1-6-70935

AIDE-MÉMOIRE

Date de mon traitement : _____

Si vous devez annuler votre traitement, veuillez aviser le personnel au 819 346-1110, poste 24310, entre 7 h et 19 h.

Endroit : CHUS-Hôtel-Dieu, médecine de jour
580, rue Bowen, 2^e étage, local 2355, aile C.
Entrée principale, porte 1, rue Bowen